



Lanuėjols

Le petit édito de Lanuéjols

Table des matières

- Présentation du nouveau conseil municipal2
- Le budget 20144
- La fête des élus5
- Les nouveaux rythmes scolaires ...6
- Vivre à Lanuéjols6
- Un jardin partagé7
- Animations municipales8
- Retraite active8
- FNACA Lanuéjols9
- Disparition d’animaux9
- Badminton. Les “Fous du volant” ..9
- Fête du Village10
- Club ferroviaire10
- L’EDLP devient l’USPA11
- Club de tennis11



Le mot du maire

Vous venez d’élire un nouveau conseil municipal. Suite au désir de Jean Mouly de passer le relais après quatre mandats bien remplis, une nouvelle équipe s’est constituée.

A l’issue de cette élection les nouveaux élus m’ont confié la mission de maire. Je l’assumerai avec toute l’énergie qu’il faudra pour continuer à faire avancer notre commune.

Je profiterai de ce premier bulletin pour remercier les conseils qui nous ont précédés. Ils ont su mener à bien de gros chantiers pour permettre à notre commune d’avoir des équipements adaptés et un village relooké.

Ce mandat, je l’entame avec confiance et optimisme. Les quatorze élus qui m’accompagnent ont le même enthousiasme à l’idée de faire prospérer Lanuéjols ainsi que d’améliorer le cadre de vie de tous. Cette jeune équipe s’est déjà mise au travail en s’investissant dans les différentes commissions et délégations formées pour les 6 ans à venir.

Les premiers dossiers importants étudiés sont la réforme des rythmes scolaires et l’aménagement de la nouvelle garderie (les travaux ne débuteront que sur 2015 pour pouvoir bénéficier des subventions).

La commission animation a également réalisé sa 1ère foire de printemps et dans un autre domaine la réflexion sur le jardin partagé avance à grand pas.

De plus vous découvrirez dans ce bulletin le budget prévisionnel simplifié et différents articles pour votre information.

Souhaitant que les associations nous accompagnent dans la dynamique que nous voulons pour Lanuéjols nous leur avons demandé un article afin de partager leurs activités et pourquoi pas de vous donner envie de les rejoindre.

La période estivale étant là, je vous souhaite à tous d’agréables vacances.

Benoît Garric

Plus d’informations sur le site internet

Le nouveau site internet de la commune est en ligne. Ce moyen de communication vous permet de suivre les actualités de la commune et de trouver les versions numériques des “petits édito de Lanuéjols” ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux.

De nombreuses autres informations sur <http://www.lanuejols.fr>

Présentation du nouveau conseil municipal et des commissions



GARRIC Benoît
(Maire)
Agriculteur



Bouteaud Géraldine
Commerçante



Brandli Christophe
Opticien



Castela Marie-Hélène
Infirmière



Chaptal Céline
Mère au foyer



Couderc David
Chauffeur routier



Cougoule Valérie
(1ère adjointe)
Enseignante



Demay Vincent
Ingénieur informatique



Fabre Vincent
Artisan TP



Guilhem Gilles
Chef de chantier



Hervé Stéphane
Agriculteur



Linard Bertrand
Co-gérant



Marcié Sandy
Directrice d'agence



Mayanobe Dominique
(3ème adjointe)
Technicienne agricole



Nouviale Alain
(2ème adjoint)
Technicien d'assurances

Délégués et représentants du conseil municipal

Communauté de commune : Garric Benoît, Cougoule Valérie.
SIEDA : NOUVIALE Alain (titulaire), FABRE Vincent (suppléant)
SIAEP : GARRIC Benoît, MOULY Jean.
SIAV2A : HERVE Stéphane (titulaire), CHAPTAL Céline (suppléante)
SMICA : MAYANNOBE Dominique.
Organismes Agricoles, aménagements fonciers : GARRIC Benoît, HERVE Stéphane, MAYANNOBE Dominique.

Autres responsabilités

Gestion du petit matériel :
CHAPTAL Céline, CASELA Marie-Hélène
Communication :
COUGOULE Valérie, DEMAY Vincent
Cimetière, Obsèques :
BOUTEAUD Géraldine, CASTELA Marie-Hélène,
PORTAL Simon

Les commissions

Commission finances

GARRIC Benoît (Président), BRANDLI Christophe, MARCIE Sandy, LINARD Bertrand, MAYANOBE Dominique, NOUVIALE Alain.

Commission bâtiments communaux

NOUVIAL Alain (Président), BRANDLI Christophe, FABRE Vincent, GARRIC Benoît, LINARD Bertrand.

Commission voirie

GUILHEM Gilles (Président), FABRE Vincent, HERVE Stéphane.

Commission animation municipale

MAYANOBE Dominique (Présidente)
Relations avec les associations : COUDERC David, Vincent DEMAY.
Culture : CASTELA Marie-Hélène, COUGOULE Valérie.
Logistique : LINARD Bertrand, NOUVIALE Alain.
Autres Membres : BOUTEAUD Géraldine, CHAPTAL Céline, GUILHEM Gilles, MARCIE Sandy.

Commission Environnement

CHAPTAL Céline (Présidente), COUGOULE Valérie, FABRE Vincent, HERVE Stéphane, NOUVIALE Alain.

Commission développement économique

DEMARY Vincent (Président), BOUTEAUD Géraldine, BRANDLI Christophe, COUDERC David, GARRIC Benoît, GUILHEM Gilles, LINARD Bertrand.

Commission appel d'offres

GARRIC Benoît (Président), NOUVIALE Alain (titulaire), LINARD Bertrand (titulaire), BOUTEAUD Géraldine (titulaire), GUILHEM Gilles (suppléant), MARCIE Sandy (suppléante), BRANDLI Christophe (suppléant)

Commission affaires scolaires

MARCIE Sandy (Président), BRANDLI Christophe, CASTELA Marie-Hélène, COUGOULE Valérie, MAYANOBE Dominique.

Commission personnel communal

LINARD Bertrand (Président), BOUTEAUD Géraldine, COUGOULE Valérie, GARRIC Benoît, NOUVIALE Alain.

CCAS

CASTELA Marie-Hélène (Présidente), BOUTEAUD Géraldine, COUGOULE Valérie, MAYANNOBE Dominique, DELMAS Robert (nommé), GALTIER Monique (nommée), MURAT Marielle (nommée)

Commission impôts directs

GARRIC Benoît (Président), MAYANNOBE Dominique (Présidente déléguée), Titulaires : MOULY Jean, GALTIER Monique, FALGUIERES Claude, TOURNIER Paul, COUFFIN Christian, Ginestet Marie-Rose (commune voisine)
Suppléants : TAURINES Jean-Claude, FRAYSSE Michel, MURAT Alain, GIMENO Yvette, GEORGES Jean-François, GINESTE Jacques (commune voisine)

Budget 2014

Budget Principal 2014

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Achats, fournitures	81.900	Excédent reporté 2013	29.565
Travaux entretien, assurances	21.150	Ventes, redevances, divers	51.950
Autres services extérieurs	12.200	Impôts et taxes	277.461
Impôts et taxes	4.800	Dotations, subventions	171.028
Frais de personnel, charges	177.250	Autres produits de gestion	16.000
Autres charges de gestion	61.397		
Intérêts des emprunts	37.700		
Charges exceptionnelles	3.550		
Autofinancement brut	146.057		
TOTAL	546.004	TOTAL	546.004
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Remboursement capital emprunts	137.650	Autofinancement brut	146.057
Voirie 2014	31.000	Taxe aménagement	3.800
Aménagement garderie	50.000	Dépôt cautionnements	420
Matériels équipements	10.000	Amortissement subvention	3.000
Terrain de loisirs	20.988	Récupération TVA	96.361
TOTAL	249.638	TOTAL	249.638
TOTAL GENERAL	795.642	TOTAL GENERAL	795.642

Budget Annexe Assainissement 2014

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Entretien réparations	4.750	Excédent reporté 2013	4.559
Assistance technique	360	Redevance assainissement	17.175
Redev.occupation domaine public	60	Redev. modernisat° réseau	4.600
Amortissement réseau	7.785	Primes épuration	7.000
Revers. redev. modernisat° réseau	4.921	Subvention Département	547
Pertes irrécouvrables	500	Subvention Adour Garonne	185
Autofinancement brut	15.690		
TOTAL	34.066	TOTAL	34.066
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Travaux neufs 2014	23.475	Autofinancement brut	15.690
Report dépenses réalisées en 2013	42.876	Amortissement réseau	7.785
		Excédent reporté 2013	42.876
TOTAL	66.351	TOTAL	66.351
TOTAL GENERAL	100.417	TOTAL GENERAL	100.417

Pour mémoire , en matière de fiscalité locale , le Conseil Municipal , dans sa séance précédente du 11 Avril 2014 a décidé de ne pas majorer les taux d'imposition communaux pour l'année en cours . Pour 2014 , les taux d'imposition seront les suivants :

- Taxe d'habitation : 14,95 %
- Foncier Bâti : 13,70 %
- Foncier Non Bâti : 63,07 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : ... 21,54 %

Les subventions communales au profit des associations locales ont été reconduites comme en 2013 .

En matière d'investissement, le Conseil a voté les programmes ci-après :

VOIRIE : Un programme de 31.000 € a été voté pour financer :

- les emplois partiels et les indispensables travaux de revêtement sur quelques voies communales (22.000 €)
- La fourniture et pose d'un filet derrière les buts au stade (5.000 €)
- Des travaux d'application d'une résine sur une zone de cheminement à l'école (4.000 €)

AMENAGEMENT GARDERIE : Une enveloppe de 50.000 € a été votée pour financer (pour partie) les travaux d'aménagement de la garderie . Divers dossiers de demande de subventions seront présentés pour ce projet .

MATERIEL EQUIPEMENTS : Un crédit de 10.000 € a été affecté à ce programme pour l'achat d'un photocopieur et d'un ordinateur à l'école , l'installation d'un publiphone , le renouvellement d'une partie du parc des extincteurs dans des bâtiments , l'achat de matériel complémentaire à la nouvelle cantine et divers équipements pour l'atelier communal .

TERRAIN DE LOISIRS : Pour ce projet qui sera réalisé courant 2015 , une enveloppe de 20.988 € a été mobilisée . D'ici lors , divers devis seront demandés pour peaufiner le financement de ce projet .

La fête des élus

L'équipe municipale tient à remercier les habitants venus nombreux à la plantation du mai commun le 10 mai dernier.

Cette coutume qui consiste à planter un arbre de mai en l'honneur des élus locaux est encore très vivace dans certains villages du massif central et du sud-ouest. Un arbre choisi est décoré de drapeaux, rubans, pancarte portant l'inscription « Honneur à nos élus », puis dressé par l'ensemble du conseil municipal nouvellement élu. La plantation du mai conclut le cycle électoral.



Ces arbres sont aussi appelés « arbres d'honneur ». Ils renvoient pour mémoire aux arbres de la Liberté qui ont été plantés à plusieurs reprises depuis 1789 et à chaque révolution du XIXe siècle ainsi qu'aux arbres de la paix dressés au lendemain de l'Armistice de 1918 et à ceux qui ont été plantés pour le bicentenaire de la Révolution en 1989.

Par votre présence vous nous avez témoigné votre confiance et votre soutien. L'ambiance chaleureuse, conviviale et festive nous a permis à tous de mieux nous connaître. Cette plantation du mai aux élus s'est bel et bien transformée en fête collective.



Vivre à Lanuéjols souhaite rendre hommage aux « Poilus » de notre village

L'association « Vivre à Lanuéjols » souhaite rendre hommage aux « Poilus » de notre village, morts pour la France.

Aussi, nous souhaitons, avec votre aide, faire revivre leurs mémoires, pour ne pas oublier ces vies fauchées. Nous comptons donc sur vous, si vous possédez des souvenirs concernant cette triste période afin de mettre en place une exposition et nous prêter des objets, photos, documents, ...

39 jeunes de notre village ont laissé leur vie dans des conditions terribles. Par respect pour leur vie arrachée à leur mère, leur famille, merci pour eux.

Contacts: M.Robert Delmas, Mme Maryse Fabre

La période de l'exposition reste à définir. Elle se situera autour du 11 novembre 2014.

Les nouveaux rythmes scolaires à Lanuéjols.



A la prochaine rentrée, tous nos écoliers bénéficieront d'une nouvelle organisation scolaire prévue dans le cadre de la loi de Refondation pour l'École, et dont le décret relatif à l'organisation du temps scolaire du 24 janvier 2013, fixe de nouveaux principes.

Cette nouvelle organisation de la semaine doit, selon Benoit Hamon, ministre de l'Éducation Nationale « contribuer à donner aux enfants confiance en eux et en leur capacité à bien apprendre ».

Cette nouvelle semaine se déclinera donc en 5 demi-journées, au lieu de 4 aujourd'hui. C'est donc un temps supplémentaire, le mercredi matin, pour l'enfant qui est plus réceptif aux apprentissages dits fondamentaux, sur ce créneau horaire. Cette demi-journée permet une répartition plus équilibrée des heures de classe dans la semaine.

Cette réforme prévoit aussi de mieux articuler temps scolaire et temps péri-scolaire. Ainsi il est laissé à la charge des communes l'organisation des APE (activités péri-éducatives), 3h par semaine. Ces APE prendront la forme, pour Lanuéjols, de deux plages horaires de 1h30 les mardis et vendredis de 16h à 17h30, durant lesquelles les enfants pourront accéder à des activités sportives, artistiques et culturelles pour renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Le projet de loi pour la Refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service

public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT). Le PEDT est élaboré à l'initiative de la collectivité et associe à cette dernière l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : éducation nationale, sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative, culture, famille,... etc.

Son but est de tirer partie de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Le PEDT devrait permettre de formaliser et de renforcer l'engagement des différents acteurs.

La commission scolaire municipale a donc déposé auprès des services de l'inspection académique de l'Aveyron un PEDT pour une durée de 3 ans.

Des réunions d'informations ont été assurées auprès des partenaires et des parents d'élèves que nous remercions.

L'ensemble des élus se tient à la disposition de chacun pour éventuellement échanger sur des projets porteurs, futurs, dans le cadre de l'épanouissement de nos enfants. Tous les bénévoles, intervenants potentiels peuvent se manifester auprès de la mairie.

Un jardin partagé

L'équipe municipale souhaiterait mettre à disposition des habitants de Lanuéjols un jardin partagé. Pour nous aider dans la mise en oeuvre de ce projet, il est possible de solliciter l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) qui est en relation avec des associations nationales et régionales (Partageons les jardins à Toulouse).

Un jardin partagé ! Qu'est-ce que c'est ?

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village.

Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Réunis en association les habitants gèrent le jardin au quotidien et prennent les décisions importantes collectivement. En ce sens chaque projet est unique par son aménagement et son fonctionnement.

Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures, qui figurent dans

Exemple de jardin partagé



la Charte des Jardins en Partage. Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales..., leur donne une saveur particulière.

Un jardin pour qui ?

Un jardin partagé est fait pour tous, pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés, cela permet de tisser des liens.

Ainsi chacun peut devenir membre d'un jardin partagé simplement pour le plaisir de s'y promener et d'y flâner à loisir ou pour participer à un projet de village.

Si le projet rencontre l'adhésion du plus grand nombre, celui-ci devrait voir le jour dans les mois à venir et entraînerait pour sa mise en place la tenue de réunions préalables afin que chacun puisse signifier ses attentes concernant celui-ci. Si vous êtes intéressés, merci de découper le coupon ci-joint et de le déposer auprès de la mairie dans les meilleurs délais.



Je soussigné M./Mme

Tél:

Adresse:

suis intéressé par le projet de Jardin Partagé de la commune de Lanuéjols.

Signature:

En bref: Quelques mots sur la commission d'animation municipale



Foire du printemps

Le 8 mai s'est déroulée la 30^e « foire de printemps ». Elle est devenue au fil de temps un rendez-vous important et utile sur la commune et au-delà. Une météo favorable, de nombreux exposants (une trentaine d'horticulteurs, maraîchers, vendeurs d'outillage ..et une centaine de forains) ont attiré un large public. La déviation a favorisé l'étalage des exposants (sur plus d'un kilomètre) et la circulation des piétons. Les parkings mis à disposition ont été saturés à plusieurs reprises.

Nous espérons que cette manifestation est apprécié par les habitants (merci aux riverains de bien vouloir en accepter les désagréments) et nous sommes à l'écoute d'éventuelles propositions d'amélioration....

Marché du goût

L'édition 2014 aura lieu le 7 août à partir de 19h00 sur la place du foirail. Nos commerçants et une vingtaine de producteurs locaux sont invités à nous offrir leurs spécialités pour le plaisir des papilles.

A l'ombre des platanes et en musique avec un groupe de jazz manouche, cette rencontre se veut un moment de détente et de convivialité . Nous vous attendons nombreux !

Retraite Active : Reprise des animations du mois d'octobre à janvier 2015

Octobre 2014

Vendredi 3 octobre la chorale et ceci tous les vendredis de chaque mois.

Mardi 7 octobre : Vidéo reportage à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Mardi 21 octobre : Animation " Fritons " à la salle des fêtes de la Mairie à 14 heures avec un reportage vidéo.

Novembre 2014

Mardi 4 novembre : vidéo reportage à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Mardi 18 novembre : vidéo reportage à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Décembre 2014

Mardi 2 décembre : Vidéo reportage à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Mardi 16 décembre : Vidéo reportage à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Mercredi 17 décembre : Réunion du bureau à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Janvier 2015

Mardi 6 janvier : Vidéo reportage à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Mercredi 7 janvier : Conseil d'administration à 14 heures 30 à la petite salle de la Mairie.

Vendredi 30 janvier : Assemblée Générale à 10 heures à la salle des fêtes de la Mairie.



Disparition d'animaux domestiques

Il nous a été signalé la disparition suspecte d'un certain nombre d'animaux domestiques (chats) sur le secteur de « La Ramondie » durant une période bien déterminée , les recherches effectuées par leurs propriétaires n'ont pas abouti.

Après contact avec la gendarmerie, qui accentuera sa surveillance, il s'avère que seuls les propriétaires des animaux concernés peuvent déposer plainte, pour rappel, leur identification est maintenant obligatoire.

Nous précisons également que le droit de propriété des animaux est pénalement protégé, le vol d'animaux domestiques à son propriétaire, est puni, en principe, de trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Voici quelques conseils pour éviter le pire :

- En règle générale, ne laissez pas vos animaux sans surveillance. Rentrez les la nuit et lors de vos absences.
- Soyez attentifs aux véhicules qui rodent, aux comportements suspects....
- Ne laissez pas vos animaux « divaguer ».

Comité Intercommunal FNACA Lanuéjols.

Cette association regroupe les anciens combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie (soit Afrique du Nord) de Lanuéjols, Brandonnet, Drulhe, Maleville. Vu la loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association, vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée, donne récépissé à Monsieur BARTHELEMY Robert en qualité de Président de l'association dite « Comité Local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie » en date du 3 mars 1972 faisant connaître que la dite association vient d'être constituée à Lanuéjols dont le siège social est fixé à la mairie de Lanuéjols, a pour objet d'agir pour la reconnaissance de la qualité de combattant, de permettre par une action concertée d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie, de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité, d'œuvrer en faveur de la paix notamment par la célébration du 19 mars 1962.

Cette date enfin reconnue officielle journée du souvenir et du recueillement du « Cessez-le-feu » en Afrique par une loi du 6 décembre 2012. Cette date

venant compléter les dates commémoratives du 11 novembre 1918, 8 mai 1945.

Notre association a pris en charge le drapeau des Anciens Combattants 1939/ 1945, ceux-ci à ce jour, tous décédés, regrette de n'avoir pu récupérer le drapeau des Anciens Combattants 1914/1918 qui était magnifique. Hélas lors d'une restauration de l'église, celui-ci a été mis aux oubliettes, chose impardonnable, pulvérisé par les mites. A l'heure du centenaire de ce conflit, messieurs les élus, ne pourrait-on pas rattraper cet impair « le devoir de mémoire »?

Composition du bureau FNACA:
Président: Barthélémy Robert
Secrétaire: Déléris Jacques
Trésorier: Thémines Pierre
Responsable à la remise des cartes: Delombaerde Bernard
Porte Drapeau: Marty René

Badminton. Les "Fous du volant"

L'association de badminton "Les fous du volants" vous attend tous les lundis soir de 20h à 22h pour un moment de détente et de sport.

Pour un essai ou pour l'année rejoignez nous au hall polyvalent de Lanuejols.

Contact : Christophe Brandli 06.60.04.10.04.



Fête du Village

La fête votive du village les 23, 24 et 25 mai 2014 a été inaugurée cette année par le traditionnel repas campagnard. C'est ainsi, dans la convivialité, que les habitants du village ont pu partager un moment agréable le vendredi soir. La météo étant au rendez-vous le samedi, de nombreuses équipes ont pu s'affronter à la pétanque. Un public nombreux a en suivant pu apprécier l'apéro-concert animé par Aragon et Castille sous les tonnelles autour du hall polyvalent.

La fin de soirée du samedi soir a été un réel succès avec le groupe Heptagone. Sur la journée du dimanche, le lâcher de ballon et l'initiation à la Zumba ont permis de rassembler tous les âges au milieu de la fête foraine. Le comité des fêtes souhaite remercier l'ensemble des bénévoles et partenaires de la fête votive.

Pour la première fois, le comité des fêtes de Lanuéjols organisera un concours de poker ouvert au public courant septembre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre association.

Composition du bureau :
Présidents : LAURENS Gregory (07 86 02 62 28) et DEMAY Vincent (06 84 14 30 47)
Trésorière : BROS Stéphanie
Secrétaire : ALBENQUE Lucile

L'EDLP devient l'USPA



Dimanche 8 juin à 10h30 se tenait l'assemblée générale de l'EDLP. La dernière sous ce nom puisque le club s'appellera désormais l'USPA (Union Sportive du Pays Alzoué) avec l'arrivée dans l'association du club de Maleville et en rapport avec le cours d'eau qui passe dans les 3 communes : Lanuéjols, Maleville et Drulhe. Le président Anthony Prasel remercie tous les joueurs, les dirigeants et les sponsors pour cette belle année.

Cette saison l'équipe fanion, pour des promus, finit 5ème de première division et l'équipe réserve valide l'objectif du

début de saison en accédant à la deuxième division. Bravo à tous les joueurs de cette équipe et au coach Alain Murat qui finissent en tête de leur championnat avec 52 points (12 victoires et 4 défaites) et la meilleure défense. Guillaume Carles finit meilleur buteur de la une (x10) et en deux la palme revient à Nicolas Terrisse (x17), monsieur un but par match ou plus.

L'année prochaine, le club, qui prend goût aux accessions, prétend pouvoir encore monter la une ou la deux voire les deux équipes selon les recrues. Un bon parcours en coupe est souhaitable aussi. L'USPA aura une troisième équipe, le club recherche donc des bénévoles pour encadrer.

David Couderc, trésorier, Sandy Marcié, secrétaire, et Philippe Regourd, co-président se retirent après de longues années de présence au club. Un immense merci à eux! La journée s'est poursuivie avec la fête des 10 ans de l'EDLP. Tous les dirigeants et les joueurs ayant participé à la vie du club pendant cette décennie avaient été conviés et 90 personnes se sont retrouvées autour d'un excellent repas au stade de Drulhe : charcuterie, cochon-aligot, pompe. Merci à tous pour cette superbe journée conviviale et ensoleillée. Vive l'USPA!

Club ferroviaire des pays de l'Alzou



Avec notre semi-remorque ou le réseau à vapeur vive en 5 pouces nous sommes allés à SANVENS, CARCASSONE, La BASTIDE l'EVEQUE, Saint LIEUX les LAVAU et ARGELES sur MER.

Nos visiteurs ont été nombreux : clubs du troisième âge ou des associations mais également pendant la période estivale des visiteurs en vacances dans la région.

Les activités des membres du club sont restées soutenues : finition des décors sur le nouveau réseau municipal nouveau puisqu'il est né de la fusion de l'ancien réseau installé dans les combles de la mairie et d'un réseau trouvé au Monastère près de RODEZ.

Tout le câblage de ce réseau est terminé et nous attendons avec impatience le retour des cartes électroniques qui ont eu quelques faiblesses

Le réseau des jeunes numéro 3 est maintenant terminé; la caténaire est installée nous commençons à faire tourner des TGV

L'année 2013 a été comme les autres années riche en événements, expositions et rencontres.

Les activités du tennis club de Lanuéjols



Le tennis club de Lanuéjols continue ses activités pour cette année sportive 2014-2015. Il propose des cours d'initiation pour des jeunes allant de 5 ans à 18 ans le samedi de 9h00 à 13h30. Les adultes ne sont pas oubliés puisque 2 cours sont assurés le mercredi de 19h30 à 22h30. A ce jour, le tennis club compte 56 licenciés dont 28 jeunes de moins de 18 ans inscrits à l'école de tennis. La pratique de la compétition est aussi possible puisque le club engage des équipes féminines et masculines dans plusieurs compétitions ainsi que des équipes de jeunes.

Le terrain extérieur est disponible après réservation auprès du restaurant Barrau.

Le bureau est composé de:
Trésorier: Christian Couffin
Secrétaire: Amandie Bros
Président: Lionel Chaptal
Membre actif: David Fabre

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à M. Chaptal au 05-65-29-44-91.

